

# PROCES-VERBAL DE CONSTAT



ROUET-MAGET-BERNABEU  
RM & ASSOCIÉS

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

## PREMIERE EXPEDITION

152, boulevard Haussmann  
75008 PARIS

152haussmann@hdjparis8.fr - [www.rouet-maget-huissiers.fr](http://www.rouet-maget-huissiers.fr)



## SELARL RM & ASSOCIES

Hervé ROUET – Sandrine GZIL-MAGET – Charles BERNABEU  
Huissiers de Justice Associés  
Pauline MASSUYEAU – Eva TOCQUEC  
Commissaires de Justice  
152, boulevard Haussmann 75008 PARIS  
STANDARD : 01 42 79 01 23  
[152haussmann@hdjparis8.fr](mailto:152haussmann@hdjparis8.fr) <https://rouet-maget-huissiers.fr>

## PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ et le : VINGT ET UN MAI

A 10 heures 20 minutes

### A LA DEMANDE DE :

[REDACTED] 75018 PARIS représenté par son syndic en exercice, la [REDACTED] immatriculée au RCS de Paris sous le numéro [REDACTED] dont le siège social est [REDACTED] agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

Pour lequel domicile est élu au Cabinet de la SCP Nicolas GUERRIER & Alain de LANGLE, agissant par Maître Alain de LANGLE, avocat au Barreau de PARIS, demeurant 57 rue de Passy 75016 PARIS, laquelle se constitue et occupera pour le créancier ci-dessus nommé sur les présentes poursuites et ses suites.

### Laquelle m'expose :

Que dans le cadre de la procédure de saisie immobilière diligentée à l'encontre de la [REDACTED] le procès-verbal de description a été effectué par acte de mon ministère en date du 26 mars 2025.

Que lors des précédentes opérations, la cave (lot 10) n'a pu être visitée, faute d'accès.

Que je suis mandatée afin d'effectuer l'ouverture et la description de la cave ce jour.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition.

Je, Pauline MASSUYEAU,  
Commissaire de Justice au sein de la SELARL RM & ASSOCIES,  
Huissiers de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de PARIS,  
y demeurant, 152, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, soussignée

## JE ME SUIS RENDUE CE JOUR

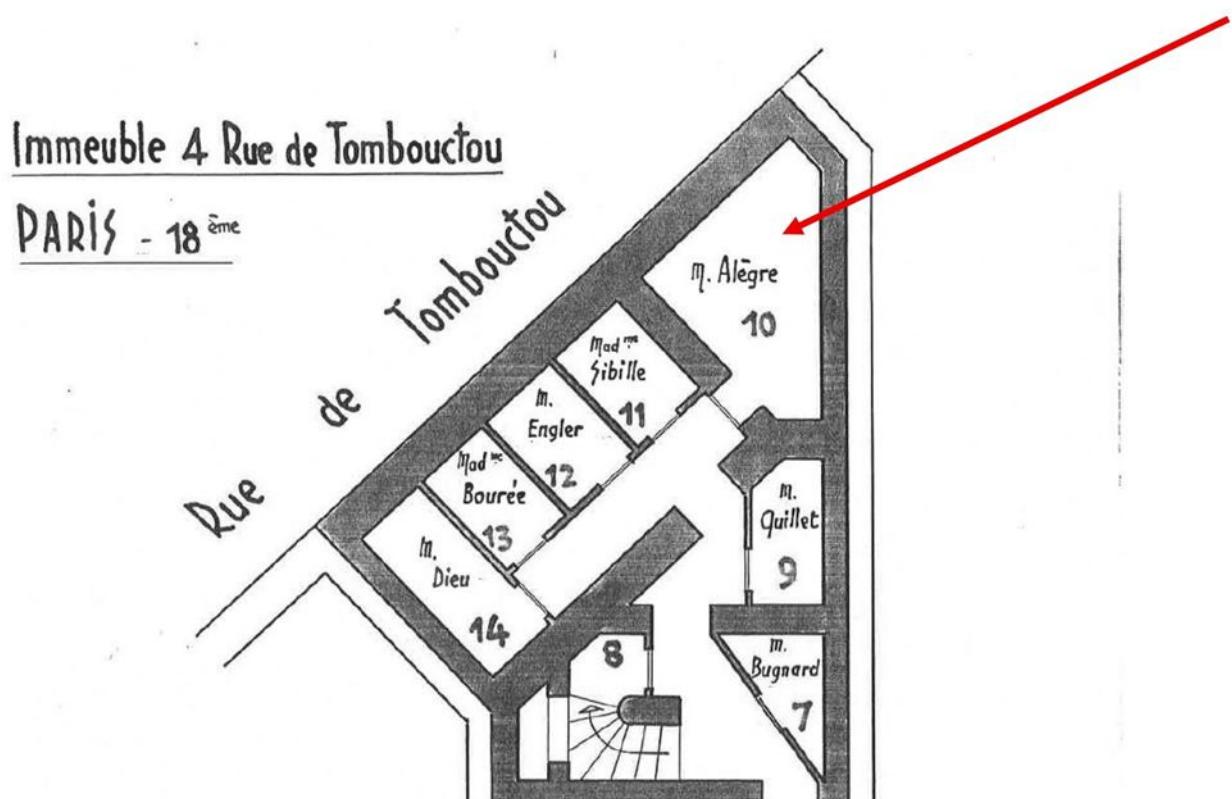
Au 4 rue de Tombouctou 75018 PARIS, accompagnée des personnes suivantes :

- Monsieur Jean-Louis CHIERE, diagnostiqueur
- Monsieur Ludovic BEAUFILS, serrurier
- Monsieur Denis BORLAT, témoin judiciaire
- Monsieur Kylian SIGAUD, témoin judiciaire

## J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Je me rends au deuxième sous-sol de l'immeuble depuis la porte d'accès située dans le hall de l'immeuble.

En descendant des escaliers, je tourne à gauche, la cave n° 10 se trouve ensuite directement sur ma droite. J'effectue une capture d'écran du plan de la cave.

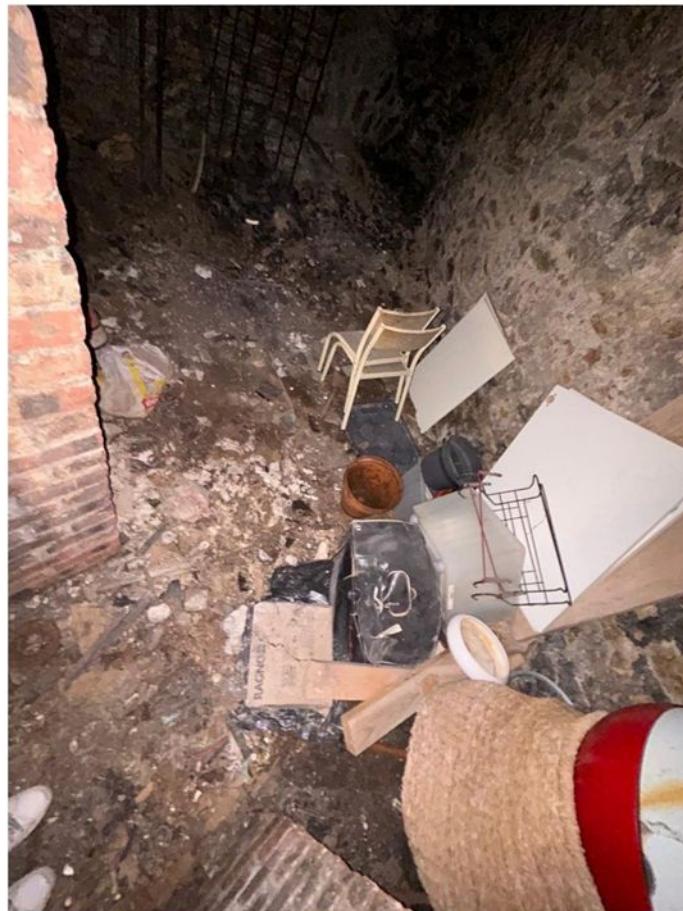


Nous procédons à l'ouverture de celle-ci.

Quelques matériaux et déchets jonchent le sol de la cave.

Je réalise les photographies ci-après.







Les photographies figurant au présent procès-verbal de constat ont été prises par mes soins ce jour.

**Telles sont les constatations que j'ai pu faire et en foi de quoi j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.**

Le présent procès-verbal comporte 6 feuilles.

**Pauline MASSUYEAU**  
Commissaire de Justice

